

La note de service N°10-044-V37 du 22 octobre 2010 consultable sur Ulysse fixe les conditions d'inscription à la préparation du concours interne spécial pour l'emploi de contrôleur de la filière gestion publique à la DGFIP.

Cette préparation par correspondance est gérée par l'École Nationale des Finances Publiques (ENFIP).

➔ Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

Les conditions d'accès à la préparation

Cette préparation s'adresse aux agents administratifs du Trésor public justifiant d'au moins sept ans et 6 mois de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Le temps du service national actif et du service militaire obligatoire peut être déduit de cette durée.

Le dispositif d'inscription à la préparation repose désormais sur une procédure d'inscription en ligne.

Une fois les contrôles effectués, l'ENFIP adressera aux candidats un mail sur leur messagerie professionnelle précisant si leur inscription est validée ou non.

La nature et le programme du concours sont détaillés dans la note de service citée en référence.

Le déroulement de la préparation

La préparation par correspondance organisée par l'ENFIP débutera fin décembre 2010.

Elle s'accompagnera :

- d'une journée introductive de méthode mise en œuvre au niveau départemental,
- d'un galop d'essai organisé aux alentours du 17 mai 2011 pour les seuls candidats ayant satisfait aux conditions minimum d'assiduité,
- d'un stage de révision et de méthode pour les candidats qui auront manifesté le maximum d'assiduité et d'application à la préparation et au galop d'essai.

☞ Bien que ce stage ne puisse être accordé qu'une seule fois, les agents déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites peuvent être admis sous réserve des places disponibles.

Le site et le forum dédiés à la préparation :

Il est accessible sur MAGELLAN portail « les femmes et les hommes : accès général/espace préparations aux concours puis menu déroulant les concours administratifs. »

Les dates à respecter pour l'inscription :

Les candidats qui désirent s'inscrire à cette préparation devront procéder à leur inscription via Ulysse à partir du 22 octobre et au plus tard le 19 novembre 2010.

Attention : seules les personnes ayant une adresse professionnelle se terminant par « dgfip.finances.gouv.fr » pourront accéder au dispositif d'inscription en ligne.

Les agents ne disposant pas d'une adresse professionnelle se terminant comme mentionné ci-dessus devront contacter le service des préparations aux concours via la boîte fonctionnelle : tgent.prepa@dgfip.finances.gouv.fr

F.O.-DGFIP